

Domaine	Comité Ressources humaines
Référence	Procès-verbal du Comité Ressources humaines du 14 avril 2026 PV N° 01/2026
Présents	Jean Dupeyrat, Président, Gilles Rouffignat, Secrétaire général, Nicole Duclos, Vice-Présidente, Jany Calluau, Vice-Président, René Botteleau.
Absents/ Excusés	Anne-Marie Deforge, Vice-Présidente, Gérard Bouyer, Trésorier général, Vincent Goupillat, Vice-Président.
Invité	Néant

Régulièrement convoqué le Comité Ressources humaines s'est réuni ce jour, en visio-conférence, sous la présidence de son Président.

Ordre du jour

- Accueil,
- Point sur les soldes de congés,
- Prévision de congés 2026 et fermeture estivale,
- Dossie AMHAPPY.

Accueil

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Comité Ressources humaines.

DOSSIERS POUR AVIS et/ou DÉCISION
--

Point sur les soldes de congés (G.Rouffignat)

Il est fait rappel des Décisions du Comité RH du 19 mai 2025 et du Bureau exécutif du 17 juin 2025 concernant les soldes de congés 2024 et 2025. Celles-ci ont été globalement respectées. Un seul salarié n'est pas tout à fait en règle puisqu'il lui reste 9 jours et 3h 22 (de récupération) à prendre avant le 31 mai 2026 (dont 5 déjà programmés).

Décision 1 : le Comité Ressources humaines demande au salarié concerné de solder ses récupérations 2024, 2025 et 2026 dans le respect des décisions des deux instances précitées.

Prévision de congés 2026 et fermeture estivale (G.Rouffignat)

Les prévisions de congés d'été ont été transmises par deux salariés, le troisième étant arrêté jusqu'au 27 avril. Ils ont une période commune de congés allant du 03 août au 14 août 2026.

En conséquence et au vu des souhaits de congés des salariés, les services du Comité Olympique et Sportif de la Charente pourraient être fermés à minima 2 semaines ou pas du tout selon le positionnement des congés du 3^{me} salarié. Dossier à affiner à son retour de congés.

Le Président souhaite la présence de toute l'équipe au plus tard lundi 24 août 2026 en vue des échéances de septembre : Forum Sport, Santé, Environnement et Fête du sport

Décision 2 : le Comité Ressources humaines valide les souhaits de congés d'été 2026 des salariés et la date de reprise de travail au 24 août. Il demande au Président et au Secrétaire général de finaliser les dossiers en cours (contact PSL pour la 6^{ème} semaine de congés et procédure de prise de congés, dont les récupérations).

Dossier AMHAPPY. (J.Dupeyrat)

Présentation d'un dossier permettant à des entreprises et associations de taille modeste d'offrir à leurs salarié.es les avantages d'un Comité d'entreprise en se regroupant.

Ce service offre de nombreux avantages pour les salariés : catalogue d'offres négociés, tirelire, chèques cadeaux, chèques vacances, carte pass restaurant, tarifs préférentiels ; à un coût modeste pour l'employeur.

Ce projet serait porté par Profession Sport Loisirs pour le CDOS, les résidents de la Maison des sports et les structures utilisatrices de PSL. Une présentation sera faite par le porteur du projet à PSL le 27 avril.

Décision 3 : avis favorable du Comité qui trouvent l'idée intéressante. Dossier à présenter au Conseil d'administration le 05 mai pour échanges, puis en Bureau exécutif le 02 juin pour décision.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion est close à 19h 15.

Jean Dupeyrat
Président

Gilles Rouffignat
Secrétaire général